

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage de la Noë Allain FRICHOT-DUPONT sur la commune principale de l'AIOT 7 Rue des Longchamps 27330 Bois-Anzeray.

La référence de votre dossier est A-3-E2VDK07N et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 18/04/2023 à 13h10 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **85132033300012**

Raison sociale **EARL LE POIRIER AUX VACHES**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

7 RUE DES LONGCHAMPS

La Noë Allain

27330 BOIS ANZERAY

Signataire

Qualité : **Associé-Gérant**

Référent

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage de la Noë Allain FRICHOT-DUPONT**

Description des activités :

Elevage de 200 Vaches Laitières et la suite, bénéficiant de l'antériorité sur site au titre des ICPE depuis le 04/02/1993 pour 130 VL au nom du GIE DE LA NOË ALLAIN, Autorisé à 200 VL par Arrêté Préfectoral particulier du 18/02/1997, transféré le 21/04/2009 au GAEC DE LA NOË ALLAIN, et relevant aujourd'hui du régime de l'Enregistrement au bénéfice des droits acquis. Construction à plus de 100 m de tout tiers de nouvelles plates-formes de stockage de maïs ensilage et Stockage de 5000 m3 de paille en meules extérieures (activité régulièrement déclarée le 02/04/2014 et bénéficiant d'un récépissé de déclaration pour 4272 m3 de matériaux combustibles en date du 19 /08/2014). Autorisations d'exploiter transférées depuis le 16/12/2019 à l'EARL LE POIRIER AUX VACHES par déclaration du 07/02/2020.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **7 Rue des Longchamps 27330 Bois-Anzeray**

X : 532780

Y : 6871750

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Construction à 100m de tout tiers, sans modification des effectifs autorisés (200 VL et la suite depuis le 18/02/1997), d'une nouvelle plate-forme de stockage de maïs ensilage de 45.00ml x (12.00 +14.00mlg) x 3.00mht. Stockage de 5000 m3 de paille en meule extérieure (500 t, 1300 bigballs de 2.50x1.30x1.20), en lieu et place d'un hangar de stockage de 4272m3 prévu et déclaré en 2014, et non réalisé.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 5000 m3	Volume présent 5000 m3	DC	4272+728

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Stockage de paille en meule extérieure et non en bâtiment comme prévu en 2014. Élevage inchangé de 200 VL et la suite en aire paillée intégrale : les 175 VL en lactation et les 60 génisses de moins de 6 mois sont logées en stabulation sur aire paillée intégrale et stalle bétonnée autonettoyante, curée tous les mois et nettoyée derrière la stalle tous les 15 jours, avec dépôt en fumière couverte étanche pente arrière de 445 m² entre 3 murs, avec le curage des 15 niches individuelles. Les autres animaux (70 génisses laitières de 1 à 2 ans, 20 génisses laitières de plus de 2 ans et 25 VL en tarissement, 20 génisses réformées destinées à l'engraissement) sont logées en aires paillées intégrales curées tous les 2 mois avec dépôt au champ. Les eaux blanches de la salle de traite 2x14 TPA et les eaux vertes des quais, sont stockées avec le raclage des bouses du parc d'attente, en préfosse caillebotis de 126 m3 total, 106 m3 utile (18.00 x 2.80 x 2.50mprof), puis fosse de 530 m3, 441 m3 utile.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

3 parcellaire A3 2000e.png

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

4 masse 500e A3.pdf